



Notre-Dame-du-  
**Mont-Carmel**

---

# AVIS PUBLIC

## **AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 866**

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 7<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2025, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 866 intitulé « Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils ».

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 14 avril 2025.

---

Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier